

DOSSIER DE PRESSE

LES PROJETS ACTUELS EN SANTÉ EN EN MOSELLE

17 AVRIL 2025



SOMMAIRE

1. DES INITIATIVES LOCALES POUR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE ET ACCESSIBLE DES CANCERS	3
2- BILAN DES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ (CLS) EN MOSELLE : UNE APPROCHE DE TERRAIN POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS EN SANTE	5
3. DÉPLOYER UNE POLITIQUE LOCALE DE SANTÉ MENTALE	7
4. FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS	10
5. SOUTIEN AUX EHPAD.....	14

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr



1. DES INITIATIVES LOCALES POUR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE ET ACCESSIBLE DES CANCERS

Le dépistage précoce est un enjeu majeur pour la lutte contre le cancer. En permettant la détection de la maladie à un stade plus précoce, il offre des chances de guérison accrues grâce à des traitements moins lourds et plus efficaces. Pour que ces dispositifs atteignent tous les publics, il est essentiel de mettre en place des actions locales, ciblées, et accessibles à toutes et tous.

Dans le département de la Moselle, l'ARS et ses partenaires ont déployé des initiatives innovantes pour rendre le dépistage accessible à un maximum d'habitants, même dans les zones rurales et les quartiers moins desservis par les structures de santé.

3

Le dépistage du cancer de la peau dans le Val de Fensch : une action de proximité

Le cancer de la peau, notamment le mélanome, connaît une hausse inquiétante. La détection précoce de ce type de cancer est essentielle pour augmenter les chances de guérison. Dans cet objectif, l'ARS et ses partenaires ont mis en place un dépistage gratuit dans la vallée de Fensch. Cette initiative permet aux habitants d'accéder à un dépistage spécialisé à proximité de chez eux, réduisant ainsi les délais d'attente et sensibilisant la population aux risques liés aux lésions cutanées.

Une approche pratique et innovante

Le dispositif a été lancé en juin 2023, avec des sessions organisées à Fameck et Hayange. Les habitants pouvaient réserver leur créneau en ligne ou par téléphone. Lors du rendez-vous, une infirmière les accueillait et les mettait en relation avec un dermatologue en téléconsultation. Les résultats étaient ensuite envoyés par mail via une plateforme sécurisée, garantissant ainsi la confidentialité des informations.

Ce projet a été porté par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, en partenariat avec l'entreprise Hocoia et financé par la communauté d'agglomération. L'ARS, la Ligue contre le cancer et les régimes d'Assurance Maladie ont également contribué à ce financement.

Bilan

En Moselle, le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein est de 41,3% en 2022-2023 (données Santé Publique France) un chiffre inférieur à la moyenne régionale du Grand Est (51,7%).

Cette initiative de proximité a contribué à renforcer la participation et à sensibiliser un public plus large au dépistage du cancer de la peau.

Mise en place de consultations individuelles dans un médico-bus à Bitche

Dans certaines zones rurales comme le Pays de Bitche, l'accès aux services de dépistage peut être un obstacle. Pour répondre à ce défi, l'ARS a mis en place un dispositif innovant en octobre 2023 : des consultations individuelles de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, réalisées à bord d'un médico-bus.

Une solution de proximité et de mobilité

Les consultations ont eu lieu le 19 octobre 2023, dans deux communes du Pays de Bitche : Rohrbach-lès-Bitche et Bitche, et les 10 et 11 octobre 2024 dans les communes de Volmunster, Bitche, Goetzenbrück et Rohrbach les Bitche

Ce dispositif a permis aux femmes d'accéder à des consultations spécialisées sans avoir à se déplacer vers un centre hospitalier. En compagnie d'une sage-femme de l'hôpital de Sarreguemines-Bitche, elles ont pu recevoir des informations sur le dépistage du cancer du sein, apprendre l'autopalpation et poser toutes leurs questions liées à la santé mammaire.

Cette action a été mise en œuvre grâce à la collaboration de plusieurs acteurs locaux : l'Hôpital de Sarreguemines-Bitche, la société Hocoia, qui a mis à disposition le médico-bus connecté, et la Communauté de Communes du Pays de Bitche, qui a assuré la coordination et la communication de l'événement.

Les consultations individuelles ont permis aux femmes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et confidentiel, dans un cadre rassurant et accessible. De leur côté, les professionnels de santé ont pu toucher une population éloignée des structures de santé traditionnelles, contribuant ainsi à la détection précoce du cancer du sein et à la prévention.

Ce dispositif a permis de renforcer la sensibilisation au dépistage précoce et de réduire les barrières à l'accès aux soins. Il a été particulièrement apprécié pour sa proximité et son approche individualisé.

2- BILAN DES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ (CLS) EN MOSELLE : UNE APPROCHE DE TERRAIN POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS EN SANTE

Le CLS est un outil essentiel qui permet à l'ARS d'adapter les politiques de santé aux besoins spécifiques d'un territoire. Co-construit avec les collectivités locales, ce dispositif repose sur une forte coopération entre l'ARS, les intercommunalités et les communes. L'objectif : lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et améliorer concrètement le bien-être des populations.

Chaque CLS repose sur une vision globale et positive de la santé, prenant en compte les nombreux déterminants qui l'influencent : environnement, prévention, accès aux soins, santé mentale, e-santé, santé au travail, et plus encore. Il s'agit également d'agir auprès des publics les plus vulnérables : enfants, jeunes, familles, personnes âgées, en situation de handicap ou en grande précarité.

Cette démarche est profondément partenariale, en articulation avec les autres politiques publiques locales : politique de la ville, éducation, cohésion sociale, développement durable...

Une dynamique déjà bien engagée en Moselle

Aujourd'hui, 80 % de la population mosellane est couverte ou sur le point de l'être par un CLS (contre 71 % en 2023).

7 CLS sont déjà signés :

- Communauté de communes du Pays de Bitche
- Communauté d'agglomération Forbach Porte de France
- Metz Métropole
- Communauté d'agglomération Portes de France – Thionville
- Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud
- Communauté de Communes Pays de Phalsbourg
- Communauté d'agglomération du Val de Fensch

5 sont en cours de construction :

- Territoire Warndt Naborien
- Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
- Communauté de Communes de Cattenom
- Communauté de Communes Rives de Moselle Rives de Moselle
- Communauté de communes du Saulnois

Un CLS supplémentaire sera lancé en 2025 sur le territoire du Bouzonvillois.

L'ARS soutient activement cette dynamique en cofinçant 0,5 équivalent temps plein (ETP) pour la coordination des projets, favorisant ainsi un pilotage efficace et de proximité.

En 2024, l'ARS a financé les CLS en Moselle à hauteur de 317 932 euros.

Zoom sur une action CLS concrète : Prévenir l'obésité infantile dès la maternelle à Thionville

Dans le cadre du CLS de l'agglomération de Thionville, une action de prévention a été mise en place pour agir tôt contre l'obésité infantile. Cette initiative part d'un constat alarmant : une étude locale menée en 2010-2011 révélait un taux préoccupant de surpoids et d'obésité chez les enfants de CE2 (23,1 % à Thionville contre 18,4 % au niveau national).

Une étude régionale ultérieure, pilotée par l'ARS Grand Est en partenariat avec l'Éducation Nationale et plusieurs organismes de santé publique, a confirmé un taux de 10,3 % chez les grandes sections à Thionville, inférieur à la moyenne départementale (Moselle : 15.4%) mais révélateur d'une nécessité d'agir en amont.

L'objectif de l'action : renforcer les bonnes habitudes alimentaires et l'activité physique dès le plus jeune âge. Le programme, construit avec des acteurs locaux (Éducation Nationale, médecine scolaire, hôpital), comprend deux volets :

- **Un volet pédagogique** en classe sur les thèmes de l'alimentation équilibrée, du petit déjeuner, de l'activité physique, du sommeil et de l'hygiène bucco-dentaire. Chaque enseignant volontaire reçoit une mallette pédagogique avec des contenus « clés en main » intégrés au socle commun de connaissances.
- **Un volet "activité physique"**, mené en partenariat avec les clubs sportifs locaux. Ces derniers interviennent lors de séances encadrées, permettant une initiation à différentes disciplines. Les autres séances sont menées en autonomie par les enseignants.

La prévention passe aussi par l'implication des familles. Des ateliers sont organisés dans les quartiers prioritaires (QPV) pour :

- Accompagner les parents sur les thématiques nutritionnelles ;
- Sensibiliser à l'usage des écrans ;
- Favoriser leur participation aux activités en classe.

Chaque année, les enseignants et les clubs sont mobilisés à la rentrée pour relancer le projet et planifier les interventions. Une référente de projet assure le suivi et le soutien technique auprès des équipes éducatives. Elle organise des ateliers spécifiques sur la nutrition dans les écoles dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), afin de faire participer les parents au programme.

Des ateliers sur l'utilisation des écrans sont également proposés auprès des parents dans les QPV, en liens avec les thématiques du plan POIT (Prévention de l'Obésité Infantile dans l'agglomération Thionvilloise)

3. DÉPLOYER UNE POLITIQUE LOCALE DE SANTÉ MENTALE

Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de Moselle : un engagement collectif pour une meilleure prise en charge de la santé mentale

La santé mentale est au cœur des priorités de santé publique. Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Moselle vise à améliorer la prise en charge des troubles psychiques sur l'ensemble du territoire mosellan. Il s'appuie sur une coordination étroite entre tous les acteurs concernés : établissements de santé, médico-social, social, professionnels libéraux, représentants des usagers, collectivités, État.

Le 21 mars 2025, une étape clé a été franchie avec la signature du Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM) entre l'Agence et les acteurs locaux impliqués. Ce contrat donne le coup d'envoi opérationnel à la mise en œuvre du PTSM, avec **60 porteurs de projet et 56 actions concrètes pour répondre aux besoins repérés dans le département.**

Le PTSM poursuit trois grands objectifs :

- Mieux coordonner les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social,
- Structurer des parcours de soins fluides, adaptés et sans rupture pour les usagers,
- Réduire les inégalités d'accès aux services de santé mentale.

Quels bénéfices concrets ?

Pour les usagers : un accès facilité aux services de santé mentale, des parcours de soins coordonnés et personnalisés et une réduction des inégalités territoriales.

Pour les professionnels : une meilleure coordination intersectorielle, des opportunités de formation et de partage d'expérience et un soutien accru dans les pratiques quotidiennes.

Le financement du PTSM de la Moselle est assuré par l'ARS Grand Est pour à hauteur de 1 761 929 € et en complément d'autres sources de financement existent comme les AAP et fonds propres des établissements.

Exemples d'actions concrètes

Une feuille de route définissant les actions à mener, les objectifs à atteindre et les modalités de mise en œuvre a été élaborée.

- Création d'une Equipe Psychiatrique de Soins Intensifs à Domicile (EPSIAD) qui a pour ambition de proposer une **alternative à l'hospitalisation** pour les personnes en situation de **crise et d'urgence psychique**, tout en favorisant leur inclusion au sein de leur environnement et en recréant leurs liens avec les personnes et dispositifs ressources locaux et de proximité. Ce dispositif est déployé sur le territoire des vallées de la Fensch et de l'Orne.
- Renforcement des équipes mobiles psychiatre précarité sur les territoires de Sarreguemines-Bitche, Forbach et Freyming-Merlebach
L'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) a pour vocation d'intervenir auprès :
 - De toute personne en situation de précarité et d'exclusion afin d'améliorer le diagnostic, l'orientation et l'accès aux soins. Pour ce faire, l'EMPP propose un suivi ambulatoire, des consultations, des soins à temps partiel et permet également de faciliter l'hospitalisation si nécessaire.

- Des équipes sanitaires et sociales. Il s'agit d'assurer la coordination de la prise en charge avec les différents partenaires existants et d'apporter un soutien aux équipes sociales qui accueillent en première ligne ces publics. L'objectif est également d'informer, de sensibiliser et de former les acteurs sociaux aux pathologies psychiatriques.

Une démarche collective et partenariale

Le PTSM repose sur un diagnostic territorial partagé des besoins en santé mentale du territoire et sur l'engagement de partenaires issus de divers horizons : ARS Grand Est, Préfecture de la Moselle, Conseil départemental, Éducation nationale, des structures sanitaires et médico-sociales, des bailleurs sociaux, des professionnels de santé libéraux et des représentants des usagers.

Il est piloté conjointement par le directeur de l'EPSM de Jury et du Centre Hospitalier de Lorquin (secteur sanitaire), le Directeur général du CMSEA (secteur médico-social) et le Directeur du CHS de Sarreguemines.

La coordination du projet est assurée par une coordinatrice dédiée, en binôme avec le référent santé mentale de la Délégation Territoriale de l'ARS en Moselle.

Le PTSM Moselle incarne une nouvelle manière de faire de la santé mentale, en rassemblant les forces vives du territoire autour d'une ambition partagée : garantir à chaque habitant un accès à des soins de qualité, coordonnés, et au plus près de ses besoins.

Des soins psychiatriques à domicile à Hayange et à Metz : une alternative efficace à l'hospitalisation

Depuis 2021, un dispositif innovant a vu le jour, à Hayange, et poursuit aujourd'hui son déploiement à Metz : les **Équipes Psychiatriques de Soins Intensifs à Domicile**, ou **EPSIAD**. Leur objectif est clair : soigner chez le patient, dans son cadre de vie, au plus près de ses repères, de ses aidants et de ses ressources locales, en une alternative à l'hospitalisation complète.

Les objectifs de ce dispositif :

- Organiser une offre de soins en psychiatrie de qualité, mobile, réactive et proche du patient et de son milieu de vie.
- Renforcer l'accès aux soins, la qualité des soins psychiques, la prise en charge des situations de crise et d'urgence psychique, la coordination des soins avec les aidants.
- Améliorer l'implantation des services de soins sur le territoire, l'articulation et le partenariat avec les acteurs locaux.
- Diminuer le taux d'hospitalisation en psychiatrie, la durée moyenne d'hospitalisation en psychiatrie et le taux d'hospitalisation sans consentement.

Fonctionnement

Les EPSIAD offrent une réponse souple et humaine à des situations de crise psychique. Après saisine d'un patient, d'un proche aidant ou d'un acteur accompagnant le patient (médecin, hôpital, services de psychiatrie urgente et de liaison-SPUL), **ces équipes interviennent rapidement – sous 24 à 48 heures – auprès d'adultes traversant un épisode aigu** : dépression sévère, trouble psychotique, ou encore situation de grande détresse psychique. Elles fonctionnent 7 jours sur 7, 365 jours sur 365 de 08H à 21H.

Ce dispositif n'est pas destiné aux personnes présentant des troubles addictifs sévères, un refus de soin ou une dangerosité immédiate. Il cible au contraire ceux pour qui le domicile peut redevenir un espace de reconstruction, dans un cadre thérapeutique sécurisé et intensif.

La prise en charge s'étend sur quatre semaines, renouvelable une fois en cas de besoin. Elle repose sur une présence quotidienne d'un binôme infirmier-aide-soignant ou éducateur, la visite hebdomadaire du psychiatre, ainsi que la mise en place de groupes de parole pour les patients et de groupes d'entraide pour les aidants tous les quinze jours. Les situations complexes peuvent bénéficier d'un suivi prolongé allant jusqu'à six mois, coordonné par un case manager.

Chaque intervention donne lieu à un bilan somatique, psychique et social, mené en lien étroit avec les professionnels du territoire : médecins généralistes, psychologues, travailleurs sociaux, associations et aidants familiaux. L'EPSIAD agit donc non seulement comme une équipe de soin, mais aussi comme un chef d'orchestre du parcours de santé mentale sur le territoire.

L'équipe de l'EPSIAD est constituée de professionnels engagés dans une approche globale de la santé mentale : infirmiers, aides-soignants, éducateurs spécialisés, psychiatre, assistante sociale, secrétaire médicale, case manager, encadrés par un cadre de santé. Ils interviennent 7 jours sur 7, de 8h à 21h, tout au long de l'année.

Cette disponibilité constante permet de créer une relation de confiance et de continuité avec les patients, souvent fragilisés par des parcours de soins complexes et morcelés.

Des résultats déjà probants

En 2024, 240 patients ont été pris en charge par l'EPSIAD de Hayange, avec plus de 2 400 visites à domicile, dont près de 500 réalisées par un psychiatre. L'âge moyen des patients est de 43 ans, avec une majorité de femmes (60 %). Parmi les résultats les plus marquants :

- Une réduction de 5 jours de la durée moyenne des hospitalisations à temps plein ;
- Un taux d'hospitalisation sans consentement en baisse, avec une augmentation notable des soins en psychiatrie libre (de 36 % avant EPSIAD à 52 % en 2024) ;
- Seuls 3 % des patients suivis ont dû être hospitalisés en cours de prise en charge ;
- Une meilleure satisfaction des patients et de leurs proches, ainsi qu'un gain de sens et de lisibilité pour les professionnels impliqués.

Face aux résultats positifs observés à Hayange, une deuxième EPSIAD est en cours de déploiement en 2025 sur l'agglomération messine. Elle prévoit de prendre en charge 30 patients simultanément, soit l'ambition de 350 à 400 patients par an.

Le développement de l'EPSIAD a bénéficié du soutien de l'ARS Grand Est, via un financement de 471 000 € au titre du Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP).

4. FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Maisons de santé pluriprofessionnelles en Moselle : bilan et perspectives

Face à un double défi démographique – le vieillissement de la population et la baisse du nombre de professionnels de santé – le département de la Moselle a fait le pari de la coopération en santé de proximité. Depuis plusieurs années, les **Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)** se multiplient sur le territoire, portées par une dynamique collective et soutenues financièrement par l'ARS Grand Est.

Les MSP regroupent des professionnels de santé de diverses disciplines – médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, sage-femmes, etc. – qui choisissent de travailler ensemble, de manière coordonnée, autour d'un projet de santé commun. Cette organisation facilite l'accès à une prise en charge globale, de qualité, continue et de proximité pour les patients.

Elles répondent aussi à une aspiration forte des jeunes professionnels : exercer dans un cadre collectif, mutualiser les compétences, rompre l'isolement et partager les charges de fonctionnement. Pour les territoires ruraux ou en tension, elles constituent un véritable levier d'attractivité et de maintien de l'offre de soins.

Des bénéfices pour tous

Pour la population : les CPTS améliorent l'accès aux soins, facilitent la prise en charge coordonnée, organisent des actions de prévention et adaptent les réponses aux besoins locaux.

Pour les professionnels : elles renforcent la collaboration interprofessionnelle, rompent l'isolement, structurent les parcours de soins et offrent un cadre stimulant pour des projets de santé publique.

Une dynamique bien engagée en Moselle

Au 1^{er} décembre 2024, la Moselle compte :

- 33 maisons de santé labellisées,
- 3 structures en construction ou en phase d'accompagnement : Sarrebourg, Florange, Novéant,
- 4 structures en fonctionnement

Plusieurs projets en émergence, en réflexion ou en accompagnement, notamment à Bettborn, Delme, Grange-aux-Bois, Angevillers, Forbach, Mondelange ou Richemont.

Déjà fortement engagée dans cette voie, les efforts se poursuivront en 2025 pour soutenir la structuration et l'émergence de nouvelles MSP, en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels : CPAM, MSA, Région Grand Est, préfecture et collectivités locales.

Un modèle évalué et soutenu dans la durée

L'ARS Grand Est soutient activement la création de MSP à travers un accompagnement personnalisé dès les premières étapes. Un consultant financé par l'ARS peut être mobilisé pour aider les porteurs à élaborer leur projet de santé. Une aide au démarrage de 100 000 € sur deux ans (via le Fonds d'Intervention Régional – FIR) permet de financer l'ingénierie de projet, l'équipement informatique, les frais de secrétariat ou l'acquisition de mobilier.

La création d'une MSP est possible dès lors qu'un noyau minimal de deux médecins généralistes et un professionnel paramédical souhaite s'engager dans une dynamique coordonnée. Une fois le projet de

santé validé, la structure peut percevoir des financements pérennes dans le cadre de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI).

Les MSP labellisées signent un accord interprofessionnel tripartite avec l'ARS et la CPAM, qui leur permet de percevoir des financements récurrents pour soutenir leur fonctionnement : salaires du coordinateur, équipements, loyer, etc.

Chaque année, une évaluation est menée sur la base d'indicateurs. Cette évaluation conditionne le montant de la rémunération versée par l'Assurance Maladie, encourageant les structures à s'investir dans des actions ciblées autour de trois axes :

- L'accès aux soins,
- La qualité et la coordination des prises en charge,
- L'usage d'un système d'information partagé.

11

Une aide financière sur le FIR (Fonds d'Intervention Régional) est versée par l'ARS lors de la constitution des MSP. Cette aide, d'un montant de 100 000 € sur 2 ans, permet de financer les dépenses d'ingénierie, de conseils et d'expertises, les frais de secrétariat et l'acquisition d'équipement mobilier et/ou informatique.

Zoom sur une action phare de la MSP Morhange

Dépistage du diabète : une journée de prévention en proximité

Le dépistage du diabète est un enjeu de santé publique majeur, car il permet de détecter la maladie à un stade précoce et de prévenir les complications graves qui peuvent en découler.

En novembre 2024, la MSP de Morhange a organisé une **journée de sensibilisation au diabète**, en partenariat avec la **CPTS Moselle Sud**, une **diététicienne** et la **commune**. L'objectif : **mieux informer les habitants** et **détecter les situations à risque**, grâce à un stand de dépistage accessible à tous.

Dans les locaux de la MSP, les patients ont pu bénéficier de tests gratuits (auto-questionnaire, tour de taille, glycémie), animés par une équipe pluridisciplinaire.

 37 personnes ont participé, dont **12 identifiées à risque de diabète**.

Le travail en coordination des professionnels de la MSP permet l'organisation d'un tel évènement.

Zoom sur une mobilisation collective : dépistage des cancers à Verny

Les MSP jouent un rôle crucial dans le dépistage des cancers en France, elles sont en première ligne pour promouvoir et faciliter les dépistages organisés des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus grâce au déploiement de missions de santé publique.

En automne 2024, la MSP de Verny s'est engagée dans une campagne de sensibilisation aux dépistages des cancers féminins (sein, col de l'utérus, colorectal), en partenariat avec le CRCDC, la Ligue contre le cancer, la commune et plusieurs associations d'usagers.

L'objectif : renforcer l'information et encourager la participation des patientes au dépistage organisé.

Deux temps forts :

- Journées « prévention » dans la MSP, avec des démonstrations d'autopalpation mammaire, la remise de kits, des ateliers menés par les professionnels formés ;
- Participation à un événement grand public organisé par l'association Action Cancer (soirée du 24 septembre).

Bilan :

- 270 personnes inscrites à la soirée, 120 aux stands
- 20 kits colorectaux remis, 12 autotests col de l'utérus distribués, 15 formations à l'autopalpation, 120 quiz santé complétés

Une initiative interprofessionnelle, financée par l'ACI, qui renforce l'accès aux soins préventifs en proximité.

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) en Moselle : bilan et perspectives

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) jouent un rôle clé pour réorganiser l'offre de soins à l'échelle locale. **En Moselle, leur déploiement s'est progressivement structuré depuis 2018, jusqu'à une couverture complète du territoire aujourd'hui.**

Les CPTS sont des structures permettant aux professionnels libéraux de travailler ensemble (pas forcément sous le même toit) mais également avec les autres acteurs du territoire tels que les hôpitaux ou les EHPAD. Parmi leurs priorités, les CPTS facilitent l'accès à un médecin traitant, la coordination des parcours de santé, en particulier pour les patients chroniques ou en situation complexe ou encore le développent des actions de prévention.

L'ARS et la CPAM accompagnent ces démarches à travers :

- Le mandatement d'un consultant (financé par l'ARS) pour aider à la rédaction du projet de santé ;
- Le versement d'une aide financière FIR, une fois le projet labellisé, dont le montant varie selon la taille de la CPTS ;

- Une rémunération pérenne via l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), versée par l'Assurance Maladie après contractualisation.

Une couverture territoriale complète en Moselle

La Moselle s'est engagée tôt dans cette dynamique. La première CPTS a vu le jour à Metz dès 2019, suivie par celle de Moselle Sud, en 2020. La création de la CPTS Cœur de Moselle, 2024 est venue compléter **la couverture du territoire à 100 %**.

D'ici fin du 1^{er} semestre 2025, l'ensemble des CPTS du département devraient avoir contractualisé leur accord ACI, garantissant un financement pérenne de leurs actions.

L'année 2025 marquera l'entrée dans une nouvelle phase de maturité pour les CPTS mosellanes, avec une consolidation des projets existants et une montée en puissance des actions interprofessionnelles sur les territoires.

13

Zoom sur une action phare : le dépistage du cancer du sein en territoire rural

Dans le cadre d'Octobre Rose, la CPTS Moselle Sud a mis en place une action ciblée pour faciliter l'accès au dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans vivant en zones rurales. Grâce à un partenariat avec les centres hospitaliers de Dieuze et de Château-Salins, deux journées de mammographies dédiées sont organisées chaque année. La CPAM oriente les femmes non suivies vers la CPTS, qui prend en charge l'organisation des rendez-vous sur les créneaux réservés.

Résultat : **tous les créneaux sont complets chaque année, avec 72 mammographies réalisées en 2024.**

- Un accès simplifié au dépistage pour les habitantes du territoire
- Une action de santé publique concrète, soutenue par l'ACI
- Une meilleure coordination entre acteurs de santé locaux

5. SOUTIEN AUX EHPAD

Suivi renforcé des établissements médico-sociaux en difficulté financière

Face aux tensions financières que traversent un nombre croissant d'établissements médico-sociaux en Moselle, une Commission départementale de suivi des établissements et services médico-sociaux (ESMS) en difficulté a été mise en place en septembre 2023.

Ce dispositif vise à préserver l'offre de soins et d'accompagnement des personnes âgées, notamment dans les EHPAD et les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), quels que soient leur statut ou leur gestionnaire.

Pilotée par l'ARS Grand Est, en partenariat avec le Conseil départemental, la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) et l'URSSAF, cette commission se réunit chaque mois pour analyser les situations des structures fragilisées, identifier les leviers d'action, et mobiliser les aides nécessaires.

Les causes de ces fragilités sont multiples :

- Des surcoûts liés à un fort absentéisme, des départs en retraite difficilement remplacés, au recours à l'intérim face à des métiers en tension ;
- Des investissements non reportables liés à la vétusté de certains bâtiments (sécurisation des locaux (remises aux normes), maintenance technique (ex. ascenseurs, chauffe-eau) entretien des locaux, etc.) ;
- Une hausse des coûts énergétiques ;
- Des difficultés de gestion ou d'organisation des ressources humaines.

Ces fragilités appellent à des réorganisations structurelles, avec notamment la mutualisation de fonctions supports (RH, finances), la révision des organisations de travail (profils de poste, anticipation des départs), et le renforcement de la mise en concurrence des prestations (restauration, blanchisserie...).

Des aides financières ciblées et un accompagnement renforcé

Depuis sa création, la commission a accompagné 21 structures en 2023 (1,5 M€ mobilisés) et **26 structures en 2024, pour un montant global de 2,2 M€**, via le fonds d'urgence national, le FIR (Fonds d'intervention régional) et des crédits CNR (Conseil National de la Refondation).

En complément, certaines structures les plus en difficultés bénéficieront d'un accompagnement renforcé avec l'appui de l'ANAP (Agence nationale d'appui à la performance), dans le cadre d'un programme national visant à accompagner 600 EHPAD, dont 6 en Moselle. Ce soutien permettra de réaliser un diagnostic approfondi et de proposer des pistes d'amélioration concrètes et durables de leur trajectoire financière.

Grâce à ce dispositif, les établissements peuvent être soutenus dans leurs démarches de redressement financier, tout en continuant à assurer leur mission essentielle : accueillir, soigner et accompagner dignement les personnes âgées sur tout le territoire mosellan.

En parallèle, les directions de ces structures bénéficient d'un appui technique et stratégique des membres de cette commission pour mieux anticiper les difficultés, adapter leurs organisations, sécuriser leur fonctionnement, obtenir des crédits conjoncturels, permettant d'éviter des ruptures de trésorerie par exemple.